

SIPAC

COMITE SYNDICAL DU 01 AVRIL 2009

L'an deux mille neuf,

Le 01 avril le comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire à la salle des fêtes de Jouy, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. François PEIGNE, Jean-Louis TAESCH, Jean-Guy LAMBERT, Denis-Marc SIROT-FOREAU, Antoine MALVOS, Didier GUERIN, Hervé DUBUS, William BELHOMME, Christian PAUL-LOUBIERE, Alain FREMIN, André TEMPLIER, Jean-Claude RICHARD, Alain DABILLY, Didier GARNIER, Gérard BESNARD, Bernard SERVIN, Elisabeth MORIN, Gérard CORNU, Jérôme CHEVALLIER, Annick MARCETTEAU, Ludovic LECOIN, Josette MOUTON, Jacky JAULNEAU, Bernard GAUTIER, Hervé BUISSON, Jean-François MORIZEAU, Claude DASSIER, Marie-Françoise CHIVRACQ, John BILLARD, Joël GAZIER, Claudine CHAMPION, Bertrand DE LACHEISSERIE, Christine GOIMBAULT, Thierry DOUSSET, Patrick BOURDIER, Albert BEYER, François PELTIER, Vincent CARNIS, Colette POMMIER, Alain LANGLAIS, Gérard BOURGEOT, Alain DUBOIS, Thierry HARDOU, André LECUYER, Patrice LE POUPON, Didier GUIMIOT, Marc MOLET, Roger BOYER, Michèle MARTIN, Jack NOURY, Daniel TONNELIER, Philippe BAETEMAN, Chantal BERNIER, Claude CHARTRAIN, Françoise RAMOND, François BELHOMME, Françoise BOUDT, Yves MARIE, David MICALLEF, Claudette FERREY, Jean-Marc BOIDIN, Dominique PAULE, Janine HERAUD, Guy MAYER, Patrick JOUVELIN, Antonio LORENZO, Nathalie DAILLY, Nadine RYBARCZYK, Birgitta HESSEL, Patrick GEROUDET, Rémi MARTIAL, Philippe MACHARD, Jacques FLOTTE, Nicolas ANDRE, Patrick PEREZ, Josiane SAISON, Hervé LE NOUVEL, Philippe SCHMIT.

Excusés : Mmes et MM. Guy SOULET, Laurent LHUILLERY, Daniel GUERET, Malick SENE

Assistaient également à la réunion : Mmes et MM. Christophe PINCELOUP, Christian SIMON, Rémy PELTIER, Pascal HOYAU, Thierry HERON, François LOUIS, Christina BLAISE, Jacques LAISNEY, Fabrice FAGLAIN, Didier GAILLARD, Bernard PUYENCHET, Maria GASCHET, Frédéric BELLANGER, Christian MERIGUET, Xavier JACOT, Catherine BELHOMME, Philippe REIL, Aurélien SILLY (conseil général), Nicole LECOMTE (mairie de Fruncé), Jean-Paul DORDOIGNE (président du conseil de développement)

Avait donné pouvoir : M. Hubert CROCHET à Mme Christine GOIMBAULT

◆ Affectation du Résultat

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical qui a entendu et approuvé le compte administratif 2008 que ce compte présente en section de fonctionnement un excédent cumulé de 131 031,77 euros et en section d'investissement un excédent cumulé de 27 743,14 euros.

- Le Bureau Syndical propose d'affecter la somme de 131 031,77 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de fonctionnement de l'exercice 2009 et la somme de 27 743,14 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins d'investissement de l'exercice 2009.
- D'affecter la somme de 27 743,14 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins de l'exercice 2009,

Nombre de votants : 77

Suffrage exprimés (Pour) : 77

Abstentions : 0

Contre : 0

◆ Compte Administratif 2008

Le comité syndical, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2008 qui se résume ainsi :

- La section de fonctionnement se clôture par un déficit de 49 029,75 euros au titre de l'année 2008, soit un résultat cumulé en section de fonctionnement de 131 031,77 euros.
- La section d'investissement se clôture par un déficit de 2 247,82 euros au titre de l'année 2008, soit un résultat cumulé en section d'investissement de 27 743,14 euros.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Nombre de votants : 77

Suffrage exprimés (Pour) : 77

Abstentions : 0

Contre : 0

◆ Budget Primitif 2009

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le projet de budget 2009 qui s'équilibre en dépense et en recettes à 582 241,62 euros pour la section de fonctionnement et à 35 634,14 euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

Le comité syndical, après avoir examiné le projet de budget article par article et en avoir délibéré chapitre par chapitre :

- Décide d'adopter le budget primitif 2009,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Nombre de votants : 77

Suffrage exprimés (Pour) : 77

Abstentions : 0

Contre : 0

◆ Programme d'actions du contrat de Pays Régional

Monsieur Le Président présente et donne lecture du projet de programme d'actions du Pays Chartrain pour la mise en œuvre du contrat de Pays Régional.

Après lecture et présentation de la proposition du projet de programme d'actions du Pays Chartrain, lié à la politique régionale des contrats de Pays, le comité syndical décide, après en avoir délibéré, d'adopter ce projet.

Monsieur Le Président du SIPAC propose aux membres du comité syndical de lui donner délégation pour négocier avec la Région.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 22 heures 30

Le Président,

Les membres du comité syndical,